

(L'article est adopté.)

(Le titre est adopté.)

(Rapport est fait du bill qui est lu pour la 3<sup>e</sup> fois et adopté.)

**Des voix:** Il est 6 heures.

**Le vice-président:** Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 5 h 58.)

● (2002)

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

## RECOURS AU RÈGLEMENT

M. HORNER—RECTIFICATION AU HANSARD

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'aimerais faire apporter une rectification au hansard du 31 mai 1978. J'aurais voulu soulever la question au début de l'après-midi, mais je n'ai pas pu le faire à cause de la longue discussion sur la question de privilège qui s'est poursuivie jusqu'à mon départ pour une séance de comité.

A la ligne 2 de la page 5915, on m'attribue, à juste titre, les paroles suivantes:

Monsieur l'Orateur, nous venons tout juste de signer un accord avec la société Volkswagen qui permet à cette dernière de demander une suppression des droits...

Ce que je voulais dire, c'est:

Nous venons tout juste de signer un accord qui doit être approuvé par le cabinet et qui permet à la société Volkswagen de demander une suppression des droits...

Il n'y a rien à changer au reste du paragraphe. Je puis peut-être ajouter que je n'ai aucun doute que l'accord sera approuvé par le cabinet; je pensais qu'il le serait la semaine dernière, mais cela ne s'est pas fait. C'est un très bon accord et je suis certain qu'il sera approuvé.

\* \* \*

## LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

### MESURE MODIFICATIVE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 30 mai, da la motion de M. Chrétien: Que le bill C-56, tendant à modifier le droit fiscal et à autoriser des paiements portant sur les réductions de taxes de vente provinciales, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité plénier.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** La parole est au député d'Algoma (M. Foster).

**M. Paproski:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si je ne m'abuse, le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman) avait la parole.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** A l'ordre. Mardi soir, le chef de l'opposition (M. Clark) avait la parole avant le vote. C'est lui qui a parlé le dernier et je passe donc maintenant aux libéraux.

## Impôt sur le revenu—Loi

**M. Paproski:** Cela m'étonne que vous fassiez cela.

**M. Maurice Foster (Algoma):** Merci, monsieur l'Orateur. Je pense que vous avez fait preuve d'un excellent jugement en cette affaire. Je suis heureux de pouvoir dire quelques mots au sujet du bill C-56.

**Des voix:** Obstruction!

**M. Foster:** Ce bill prévoit la mise en œuvre d'un grand nombre de dispositions du budget présenté par le ministre des Finances (M. Chrétien) il y a quelques semaines. Il poursuit les mesures de stimulation appliquées par le ministre des Finances depuis plusieurs mois, par exemple, la réduction de la taxe de vente, passée de 7 à 4 p. 100 dans l'Ontario, ce qui, pour l'ensemble de l'économie canadienne, constitue une stimulation de un milliard de dollars. Il s'agit donc d'une importante mesure incitative, monsieur l'Orateur, qui vient s'ajouter à celles qui étaient prévues dans l'exposé économique fait par le ministre l'automne dernier, et dans le cadre duquel des réductions fiscales de l'ordre de \$100 par année ont été accordées à chaque contribuable en janvier et février de cette année. C'était en plus de l'indexation de l'impôt sur le revenu, qui réduisait les impôts d'une nouvelle tranche de 900 millions de dollars. La stratégie gouvernementale est axée sur la solution de nos problèmes de chômage par des mesures de relance économique prenant la forme de réductions d'impôt sur le revenu, et maintenant de réductions de taxes de vente.

L'éventail des mesures de stimulation dont je viens de parler comporte plusieurs volets. Il y a celles qui prennent la forme de réductions de taxes et d'aide à l'industrie grâce à la réduction de l'impôt sur les sociétés. Le crédit d'impôt à l'emploi va faire créer quelque 50,000 emplois d'ici deux ans, et mobiliser quelque 200 millions de dollars pour la stimulation de l'industrie. Il y a d'autre part des incitations pour le secteur privé dans le domaine de la prospection du pétrole et du gaz, dans celui des travaux de recherche et de développement et dans les transports.

Dans cette stratégie de création d'emplois, monsieur l'Orateur, il faut accorder une égale importance au programme de création directe d'emplois, dans le cadre duquel près de un milliard de dollars vont être injectés dans l'économie sous forme de création directe d'emplois aussi bien que de programmes de formation de main-d'œuvre du ministère de l'Emploi.

● (2012)

De nombreuses circonscriptions où sévit le chômage ont profité du programme Canada au travail. Il a certainement beaucoup aidé la circonscription d'Algoma l'hiver dernier. Des projets d'une valeur d'environ 1.8 million de dollars ont été approuvés dans le cadre de ce programme. Ces dernières semaines, des projets d'une valeur de \$345,000 ont été approuvés dans le cadre du programme Jeunesse-Canada au travail. Ils fourniront environ 250 emplois. Cela donne jusqu'ici 53 projets pour les jeunes de la circonscription. Ils concernent les loisirs, le nettoyage, les auxiliaires hospitaliers, l'amélioration du bassin et d'autres améliorations du même genre dont profitera toute la collectivité.